

Égalité des sexes à l'université : enjeux des politiques de formation, rétrospectives et perspectives de leur déploiement et mises en œuvre

Sigolène Couchot-Schiex

CY Cergy Paris Université, Laboratoire ÉMA, Gennevilliers, France

sigolene.couchot-schiex@cyu.fr

En France, l'égalité femmes-hommes est questionnée en nombre de lieux institutionnels ou non institutionnels, démontrant à la fois le dynamisme de la réflexion collective et la place cruciale de cette problématique. Des enseignements universitaires destinés à un public de non spécialistes (c'est-à-dire hors philosophie ou politique par exemple) ont été progressivement intégrés aux maquettes de formation à partir des années 2000, comme ce fut le cas à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Lyon, ou de Toulouse. En 2013, la Loi de Refondation de l'école (8 juillet 2013) fait entrer très officiellement cette thématique dans les maquettes de formation du professorat et des cadres en éducation (du primaire au supérieur). 2018, la Loi du 3 août rend obligatoire l'information pour la prévention et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles au travail. Le premier constat à tirer de ces évolutions met en évidence l'importance donnée à la thématique de l'égalité femmes-hommes dans la société et progressivement en éducation (primaire et secondaire) et à l'université. Cet affichage est indispensable mais est-il suffisant à la transformation des pratiques de l'ensemble des professionnels, en particulier du supérieur ? Si aujourd'hui l'idée d'égalité semble faire consensus auprès des professionnels et être supportée par une large part de la société française, il demeure indispensable de poser un regard outillé et informé pour dépasser les affirmations rapides prisonnières de la subjectivité individuelle comme des croyances collectives ou des biais de désirabilité sociale.

Dans un premier temps, seront identifiées les politiques de formation à l'égalité dans le supérieur, en particulier à l'université, mais également les modalités de leur déploiement et ses effets au regard des objectifs fixés.

Dans un second temps, des exemples tirés de matériaux de terrain illustreront les pratiques de formation auprès de différents publics universitaires qui conduiront à une analyse de leurs effets dans une visée transformative et de construction de compétences professionnelles.

Dans un troisième temps, les transformations portées au crédit des publics formés seront analysées avec un prisme longitudinal, par un retour critique sur ces formations au regard des visées portées par l'appareillage politique et institutionnel confronté à la réalité des pratiques des acteurs.

Pour conclure, seront discutées des propositions de transformations propices à une plus grande implication des publics et des acteurs dans le cadre universitaire.

1- Politiques de formation à l'égalité dans le supérieur : quelques repères

- a- Une élaboration politique progressive à destination de l'enseignement et de la formation transparait au travers des textes institutionnels publiés, que l'on bornera ici aux années 2000. Cette élaboration est marquée par des influences et des jeux politiques et sociétaux qui s'imposent sur les scènes internationale et nationale. Néanmoins en quelques années des inflexions majeures conduisent à infléchir les orientations sur la place de l'égalité à l'école de la République (Salle, 2016).
- b- Une conceptualisation à interroger et à consolider

Si l'énoncé constitutionnel de l'égalité garantit l'égalité des droits reconnus aux femmes et aux hommes « dans tous les domaines » il ne dit rien des principes opératoires qui devraient conduire à ces garanties qui se confrontent alors à la complexité de la réalité de terrain. Pour ce faire il est utile de passer en revue l'articulation entre concepts porteurs de cette thématique dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'éducation et de la société dans le cadre d'une rétrospective partant des années 2000. D'inégalité des sexes à culture de l'égalité, du genre à l'intersectionnalité, concepts et notions sont porteurs des évolutions politiques, sociétales, scientifiques et demandent à être identifiés et positionnés au regard de leurs apports respectifs en éducation et en formation (Couchot-Schiex, 2019).

2- Illustrations par des données socio-ethnographiques de terrain

a- Description des données et des publics : deux populations contrastées sont sélectionnées dans le but de documenter et illustrer les formations à l'égalité femmes-hommes à l'université et leurs effets. Une première population est celle des publics des formations de niveau master destinées au personnel enseignant. Cette population bénéficie de modules de formation à l'égalité dans certaines disciplines d'enseignement de l'école primaire et du secondaire, de modules transversaux en sciences de l'éducation et dans le cadre de l'initiation à la recherche par la recherche finalisée par l'écriture d'un mémoire (50 pages). Une seconde population, contrastée en elle-même est celle des doctorants ayant charge d'enseignement (premier groupe) et des MCF nouvellement recrutés à l'université (second groupe). Ces deux groupes bénéficient, dans le cadre des relevés de terrain d'une information générale de quelques heures sur la thématique.

b- Effets à visée transformative et construction des compétences professionnelles
De toute évidence, les retours de formation sont tout d'abord contrastés en fonction des moyens investis (nombre d'heures, caractère obligatoire ou facultatif de la formation, nécessité d'implication, etc.). Cependant, ces premiers retours demandent à être nuancés en particulier au regard des possibilités de construction de compétences pour lesquelles on proposera une modélisation (Couchot-Schiex, 2016).

3- Analyse longitudinale et retour critique sur les formations et les politiques publiques

a- Les transformations portées au crédit des publics formés seront analysées selon un prisme longitudinal, permis par les données compilées par l'auteurice dans le cadre de sa propre expérience de formatrice sur ces questions depuis une vingtaine d'années confrontées à la littérature scientifique publiée sur la période. La forte cohérence, les avancées, les résistances et les points restant obscurs seront identifiés.

b- Un retour critique sur ces formations au regard des visées portées par l'appareillage politique et institutionnel confronté à la réalité des pratiques des acteurs sera proposé. Peut-on

affirmer que les formations sont efficaces dans le sens où elles engagent à construire des compétences professionnelles favorisant une certaine forme d'égalité des sexes qui deviendrait un modèle commun soumis à la pression d'une normalisation acceptable des pratiques (Dhume, El Massioui et Sotto, 2015) ?

c- Les effets institutionnels seront aussi soumis à la critique puisque les données ministérielles confirment avec une grande stabilité jusqu'à présent, que les efforts politiques ne régulent qu'à la marge les inégalités présentes dans les aspects structurels (effectifs, positions, fonctions, carrières) (MESRI, 2020).

4- Conclusion

Pour conclure, seront discutées des propositions de transformations propices à une plus grande implication des publics et des acteurs (professionnels et décideurs) dans le cadre universitaire dont on pourra s'attacher à travailler les alliances éducatives.

Parmi ces propositions, une attention particulière pourra être portée aux retours de formation pour ce qu'ils disent de ce qui fait sens, collectivement, pour l'agir ensemble pour l'égalité femmes-hommes. En effet, spécifiquement à l'université, les publics et les professionnels se trouvent impliqués conjointement dans la co-construction de savoirs visant ces transformations sociétales.

5- Bibliographie

Couchot-Schiex, S. (2016). Égalité des femmes et des hommes dans la formation des enseignant-e-s : enjeux et perspectives. *Tréma*, 46, 29-40.

Couchot-Schiex, S. (2019). *Du genre en éducation. Pour des clés de compréhension d'une structure du social*. L'Harmattan.

Dhume, F., El Massioui, N. et Sotto, F. (2015). *Former et enseigner sur la (non)discrimination à l'école ? Un enjeu politique incertain*. Paris : ISCRA/ Les Zegaux.

ESRI (2021). Vers l'égalité femmes-hommes ? *Chiffres-clés*. MESRI.

Salle, M. (2016). À l'école de la République, de « l'égalité filles/garçons » à la « culture de l'égalité », *Tréma*, 46, 5-13.